

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

La ministre du Travail met en garde les inspecteurs véreux

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

SOLANGE Guiakie-Ayenoue, ministre du Travail et de la Lutte contre le chômage, lors de la rencontre, le 30 octobre passé, avec les Inspecteurs du travail, a prévenu ces derniers qu'ils ne bénéficieraient plus de passe-droits. Ils courent désormais le risque d'être jetés en prison en cas de violation de la déontologie de leur profession.

Cette menace est, en effet, brandie alors que les usagers se plaignent régulièrement des inspecteurs du travail véreux qui préfèrent donner, entre autres, l'avantage aux entreprises et patrons non nationaux. Cette sortie, puisqu'elle vise à redorer le blason d'une profession, a réjoui le secrétaire général de la Fetrag, Jocelyn Louis N'Goma. "En ma qualité de leader syndical, je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance pour votre courage et votre détermination à prendre des mesures contre les Inspecteurs du travail véreux. Cette démarche historique au Gabon est un véritable soulagement pour les travailleurs qui se sont longtemps sentis impuissants face à de tels comportements. Nous sommes rassurés de constater que vous ne tolérez pas les dérapages de vos collaborateurs et que vous agissez fermement pour rétablir l'intégrité de votre ministère. Votre engagement en faveur de la moralité au sein de la corporation des inspecteurs du Travail est louable", a-t-il écrit mardi passé sur sa page Facebook. Il a également indiqué que la Fédération des travailleurs du Gabon soutient la ministre du Travail dans "cette traque des individus dont le comportement immoral nuit à la réputation de cette noble profession."



Les indéclicats pourraient vite se retrouver à la prison centrale de Libreville.

Drépanocytose-VIH: les patients sensibilisés sur la prise en charge globale

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

BRISER les tabous et la peur liés à la co-infection drépanocytose-VIH afin de permettre aux patients de mieux se prendre en charge. Tel est le but de l'échange qui a eu lieu lundi à l'hôpital de Nkembo sur ladite thématique. Cette rencontre, qui intervenait dans le cadre des activités du groupe de parole et repas communautaire du Centre de traitement ambulatoire (CTA) de Nkembo, a permis de sensibiliser les patients sur leur prise en charge globale. Au cours de ces échanges, le médecin-chef du CTA de Nkembo, Gisèle Ogoulinguende Indjele Mibindzou, a non seulement relevé les idées fausses qui circulent autour de la co-infection à ces deux pathologies mais aussi et surtout redonné espoir aux patients quant à leur prise en charge. "L'espérance de vie d'un drépanocytaire atteint de VIH n'est pas



Le CTA de Nkembo, cadre d'un échange enrichissant sur la co-infection drépanocytose-VIH.

compromise", a-t-elle indiqué, balayant ainsi d'un revers de la main les stéréotypes qui associent systématiquement la cohabitation de la drépanocytose du VIH à une mort certaine à brève échéance. Pour la spécialiste, le constat est tel que lorsque les patients porteurs de la tare de la drépanocytose sont atteints de VIH, des problèmes financiers et psychologiques s'installent. Aussi était-il, selon elle, "opportun d'en parler parce

qu'en sensibilisant, on peut prévenir et on peut aussi éviter des complications", a-t-elle indiqué. Pour éviter les dites complications, le médecin a préconisé l'adoption de comportements simples comme boire de l'eau. "Il fallait rappeler aux patients que certaines mesures comme boire de l'eau sont plus salutaires que banales", a-t-elle dit. Avant de conseiller les malades de rencontrer le médecin chaque

trimestre. Car selon elle une prise en charge globale est possible.

"Au lieu que le patient fasse un parcours chez tel médecin pour le VIH et tel autre pour la drépanocytose, il peut faire un seul parcours chez le même médecin pour réduire les dépenses et avoir les moyens de prévention de crise voire des complications", a-t-elle déclaré. "Il faut que le patient le sache", a conclu le médecin-chef du CTA de Nkembo.